

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : jacquess13-cssdn-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/fa5d2e353a4519e483a55268>

Date d'obtention : 2026-04-13 20:21:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est un cadre clair pour les intervenants, les policiers et la DPCP. Il amène les trois différents milieux à travailler ensemble et de collaborer pour que la sécurité des jeunes soit pris en considération dans les délais les plus brefs. Elle permet aussi d'universaliser les interventions auprès des jeunes pour que ça reste cohérent et qu'il n'y ait pas d'ambiguïté tout au long du processus. Pour les intervenants scolaires pouvant utiliser le formulaire Sexto, c'est une manière concrète et efficace d'intervenir auprès des adolescents sur un sujet qui reste plus difficile à aborder et qui auparavant, n'avait pas de procédures d'interventions précises. Elle permet d'enlever l'insécurité et le pouvoir faible que les milieux scolaires pouvaient ressentir face aux situations de sextage. Les trois organisations ensemble, il est possible de devenir un bon filet de sécurité pour les jeunes. De plus, la méthode d'intervention Sexto éduque, appuie et sensibilise non seulement les jeunes, mais aussi leurs parents aux dangers et aux conséquences de la production et/ou de la distribution de matériel pornographique. Elle apporte de l'aide spontanée, comme de l'aide à long terme.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans mes futures interventions, cette formation va changer ma manière d'aborder le sujet, mais aussi à mon implication. De base, j'ai tendance à vouloir m'impliquer beaucoup dans des situations pour venir en aide aux étudiants. Avec Sexto, je vais apprendre à prendre du recul, puisque je sais qu'il y a toute une équipe qui travaille en collaboration pour assurer la sécurité et la prévention des gestes. De plus, je vais apprendre à aborder le sujet de la distribution et/ou de la production de manière plus claire avec un cadre à respecter et des questions qui vont réellement apporter du progrès à la situation. Cette formation m'a aussi sensibilisée à l'ampleur de l'enjeu de la pornographie juvénile en ligne et je vais être plus attentive aux signes précurseurs de celle-ci. En étant plus sensibilisé, je peux aussi plus m'adapter à la réalité d'un jeune adolescent et éviter tout geste qui pourrait se faire ressentir comme du jugement de la part d'un jeune.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsqu'il va être le temps d'intervenir avec la trousse, je vais faire plus attention aux indices me permettant de porter une hypothèse sur un geste impulsif ou malveillant. Même à ça, je vais faire attention pour ne pas entrer dans le jugement ou la stigmatisation en accusant quelqu'un. La base de notre emploi reste quand même le lien avec le jeune, pour faire des interventions adaptées et continuer d'intervenir avec Sexto. Par conséquent, je vais aussi faire attention aux questions que je pose à une élève pouvant être l'instigatrice, en fait, je sais que je dois poser le moins de questions possible. À ce moment, je vais faire attention pour seulement expliquer l'intervention, confisquer son cellulaire et contacter le corps policier, puisque je pourrais nuire aux investigations si je commence à questionner. En addition, je vais faire attention à l'aspect d'empathie et de bienveillance qui est des attitudes primordiales à avoir dans ces situations pouvant être des moments difficiles pour les jeunes, puisqu'il y a souvent un aspect de honte qui accompagne.